

COMPTE RENDU

Réunion	Conseil de groupement de gestion	Lieu	Salle H09
Secrétaire de séance	Soizic Lemonnier	Date	6 octobre à 17h15

Membres du conseil de groupement de gestion présents avec droit de vote :

M. Didier DEVILARD	Président du conseil de groupement de gestion, Proviseur	X
Mme Guylène ESNAULT	Inspectrice d'Académie, Conseillère Culturelle Adjointe	
M. Bruno LASSAUX	Adjoint de l'inspecteur d'académie, Adjoint du conseiller culturel adjoint	
Mme Laurence ROBBY-MENARDI	Secrétaire générale	X
Mme Sonia PACK	Proviseure adjointe 2nd cycle lycée Lyautey	X
Mme Cécile MACAUX	Directrice école Georges Bizet	
Mme Nathalie GUERGUINOV	Directrice école Théophile Gautier	X
Mme Nathalie MINASSIAN	Directrice école maternelle Molière	X
M. Olivier GUILLOCHAIN	Directeur école Ernest Renan	
M. Philippe MULLER	Directeur école Claude Bernard	X
M. Mickaël POTTIER	Directeur école Claude Monet	
M. Didier ARIAUD	Principal du collège Anatole France	X
Mme Carole LUX	Principale du groupe scolaire Claude Monet	
M. Xavier COURBIN	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré FSU SNUipp	X
Mme Garlonn DUPOIRIER	Suppléante	
M. Pierre-Emmanuel BOCCARD	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré FSU SNUipp	X
M. Iannis LAVAL	Suppléant	
Mme Annelise CARRIE	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré SE-UNSA	
Mme Charlotte GUENARD	Suppléante	X
Mme Julie ROUVIERE	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré SE-UNSA	
Mme BRILLANT Nadège	Suppléante	
Mme Véronique SOARES	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU)	X
Mme Béatrice OUAKNINE	Suppléante	
M. Damian CLAVEL	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU)	
M. Xavier CORNU	Suppléant	
M. José Miguel DA CUNHA	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU)	
M. Sylvain HIPPI	Suppléant	
M. Augustin BALLOT	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU)	X
M. Mohammed AISSAOUI BENNANI	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU)	X

Mme Catherine ESPINO	Représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 1° degré UNSA A&I	
Mme Sophie STREBLER	Suppléante / arrivée à 18h10	X
M. Hamid EL MIR	Représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT	X
M. Mustapha ASKOUR	Suppléant	
Mme Rajia SLIMANI	Représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UNSA A&I	
Mme Valérie AMANTES	Suppléante	
M. Youssef BELLIL	Représentant des parents d'élèves 1° degré UCPE	
Mme Majda EL IDRISSE	Suppléante	
Mme Naoual OUIFAK	Représentante des parents d'élèves 1° degré UCPE	X
Mme Marion PONSONNET	Suppléante	
Mme Rajaa BENBADRI	Représentante des parents d'élèves 1° degré PEEP	X
Mme Naziha KHELIL	Suppléante	
Mme Jihane DE AZEVEDO	Représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF	
Mme Kaoutar SBIYAA	Suppléante	
Mme Soumaya ET-TOUIL KADAoui	Représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE	X
Mme Leila MOUDDEN ADDAHRI	Suppléante	
Mme Naoual BARRADI ARIOUA	Représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE	
Mme Kawtar SERRAJ	Suppléante	
Mme Oum-Keltoum RQIBATE	Représentante des parents d'élèves 2° degré PEEP	
Mme Zineb MHRAIRIG EP FASSIHI	Suppléante	X
M. Younes ELHIMDY	Représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF	X
Mme Fatima Zahra ZINI	Suppléante	
Sara EL EULJ	Représentante des élèves du collège	
Radya LAABI	Suppléante	
Ghali FREIDJI	Représentant des élèves du collège	
Shanez CHRAIBI	Suppléante	
Aya EL HADDADI	Représentante des élèves du lycée	
Ghizlane SAHSAH	Suppléante	
Camélia BENLAMLH	Représentante des élèves du lycée	
Farah BELKHAYAT	Suppléante	X

Membres du conseil de groupement de gestion présents à titre consultatif :

M. Aymeric CHUZEVILLE	Monsieur le Consul Général de France à Casablanca	
Mme Nathalie SOIRAT	Madame la Consule Générale Adjointe	
Mme Nadine LORENZO	Proviseure adjointe 2nd cycle lycée Lyautey	X
Mme Sylvie DISPA	Proviseure adjointe 1er cycle lycée Lyautey	
M. Cédric ALBY	Agent comptable	X
Mme Pauline CREMADEILLS	Secrétaire générale adjointe	X
Mme Sofia ABABOU	Responsable Ressources humaines	X
Mme Bahia EL QUORTOBI	Responsable administrative et financière	

Mme Catherine HOC BACHELET	Directrice élémentaire école Molière	
M. Gilles DAGESCY	Président du conseil consulaire	
M. Abdelghani YOUMNI	Conseiller consulaire Français du Monde	
M. El Mehdi REDDAD	Conseiller des Français de l'étranger	
M. Mohamed OULKHOUIR	Conseiller des Français de l'étranger	
Mme Ghislaine EL OUAFI	Conseillère des Français de l'étranger	
M. Ahmed MERNISSI	Président ALFM	
M. Fayçal KADMIRI	Président de l'Association des anciens élèves du lycée Lyautey	X
M. Bruno POLIZZI	Secrétaire général de l'Association des anciens élèves du lycée Lyautey	
M. Abdellah BELEMLIH	Président PEEP	X

La séance du conseil de groupement de gestion débute à 17h25.

Les représentants des personnels commencent par lire une déclaration liminaire intersyndicale. Ce document est joint au procès-verbal.

I. Approbation de l'ordre du jour

Le proviseur soumet l'ordre du jour au vote des membres du conseil de groupement de gestion.

Votants : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II. Approbation du compte rendu du CGG du 24 juin 2025

Le proviseur demande si des personnes souhaitent faire des remarques concernant le projet de compte rendu du CGG du 24 juin 2025.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT demande un ajout au niveau du point **Carte des emplois et état du recrutement** à la suite de « ... la création de ces 6 postes de PDL. » :

« **Les représentants des personnels demandent de procéder à un vote relatif à la création de ces 6 postes de PDL.**

Le proviseur répond qu'il n'en voit pas la nécessité. »

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT demande d'autre part une correction sur la **Carte des emplois** présentée le 24 juin 2025 de manière à **remplacer 432 ETP Personnels de droit local en 2024 par 438 ETP personnels de droit local en 2025** et ce afin de corriger une erreur.

Le proviseur soumet au vote le compte rendu du dernier CGG en proposant de tenir compte de ces deux demandes.

Votants : 20	Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

III. Bilan de rentrée 2025

Le proviseur explique que les effectifs sont stables pour les établissements Bizet, Gautier, Molière et Renan. Une légère croissance est observée : dans le primaire pour Monet, A. France et Lyautey (pour le collège et le lycée).

En revanche, à Claude Bernard, 59 élèves en moins cette année vont probablement conduire à fermer 2 classes pour la rentrée 2026. Cette baisse est inquiétante car les élèves de Claude Bernard vont ensuite logiquement à Anatole France.

Pour ce qui relève de moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de l'école, le proviseur rappelle qu'il sera difficile de suivre une piste visant à proposer des programmes renforcés de type « plus d'heures d'Anglais ». Les coûts engendrés seraient rapidement significatifs car il serait compliqué de ne pas proposer la même chose dans les autres écoles. Il estime qu'il devient nécessaire de réfléchir à ce souci d'attractivité de manière à faire en sorte d'attirer de nouvelles familles, à Claude Bernard, puis Anatole France. Le proviseur espère qu'en cas de fermeture de deux classes il sera possible de conserver les deux postes d'enseignants.

Le représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF demande s'il serait possible de répartir les élèves de façon à ne pas perdre les postes.

Le proviseur répond que c'est une hypothèse à vérifier et qu'il conviendra de vérifier les cohortes à Claude Bernard ainsi que les effets de seuil. Il y aura probablement plus de visibilité à ce sujet en février/mars prochain.

Il explique ensuite que, pour un effectif stable de 8400 élèves au niveau du Pôle, l'objectif, pour ce qui concerne les ressources humaines, est bien de préserver le nombre total de personnels. Il observe que concernant le ratio entre les personnels "détachés" et ceux sous contrat "PDL" celui bougera probablement. Dès lors que le nombre de PDL créés serait égal au nombre de postes de détachés fermés, le nombre total de personnels resterait identique.

Le représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF estime qu'il serait scandaleux que l'Agence reprenne ces postes de détachés tout en conservant des frais de scolarité identiques.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) sollicite une confirmation : le raisonnement est-il bien construit à l'échelle du Pôle et par établissement ?

Le proviseur observe que, dans l'Hexagone les élus de tout bord politique sont à l'heure actuelle peut-être moins enclins à se préoccuper du rayonnement de la France à l'étranger à travers les EFE. Il estime que ce qui préservera le mieux les personnels sera probablement de raisonner à l'échelle du Pôle en expliquant qu'avec un nombre d'élèves, identique, répartis un peu différemment, il semble logique d'avoir les mêmes besoins en matière de RH.

Il évoque ensuite le SPSI et explique avoir eu la confirmation de la venue d'un programmiste sur le terrain dans les mois qui viennent. L'objectif est de convenir des travaux à réaliser au moment où l'autorisation de déclencher le SPSI sera obtenue.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE demande pourquoi faire venir un programmiste puisqu'il n'y a pas de visibilité temporelle concernant le SPSI.

Le proviseur observe que la venue de ce programmiste est un signal positif.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE demande comment sera financé ce programmiste.

Le proviseur explique que cela sera financé par l'argent de la trésorerie.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE pense que la certitude d'un lancement du SPSI d'ici un an aurait justifié ce travail. Cependant, l'échéance actuelle étant incertaine, elle estime le travail effectué maintenant devra probablement être refait en raison du délai.

Le proviseur voit dans la venue de ce programmiste un signal positif.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) demande alors quelle est la plus-value, la différence de ce programmiste par rapport à l'antenne immobilière ?

Le proviseur explique que l'antenne immobilière accompagne les travaux et n'est pas en mesure de faire le travail d'un cabinet d'architecte. Le programmiste est habilité à établir l'ensemble d'un programme pour le rendre cohérent.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) demande ensuite quel est le coût de ce programmiste.

Le proviseur l'estime à environ 200 000 euros et rappelle que le SPSI ne sera pas mis en œuvre sans, qu'auparavant, un programmiste intervienne.

La secrétaire générale explique que ce coût est hors budget SPSI.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE estime qu'il est inutile de se préparer à une situation inconnue. Une étude préalable ne peut être menée sans validation officielle.

Le proviseur observe que son opinion diverge de celle de l'Agence puisque cette dernière a diligencé la mission d'un programmiste.

Le proviseur évoque ensuite un autre sujet, celui de l'arrivée des EMAD dans les établissements. A ce jour, le CEA a expliqué que les recrutements continuent et indique ne pas savoir quand les arrêtés seront signés par le Ministère.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré PEEP mentionne qu'il y a pourtant eu quelques arrivées.

Le proviseur explique que ce sont des personnels en CDD. Pour l'année prochaine, le nouveau directeur du CEA espère pouvoir enclencher les recrutements en mai pour une prise de fonction effective en septembre.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE souligne que c'est un problème récurrent. Les familles placent leur(s) enfant(s) dans ce système pour avoir un enseignement ainsi qu'un volume horaire respecté. Elle demande quelles solutions peuvent être proposées pour les familles.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) estime que lorsqu'un enseignant est absent, ce n'est pas à celui qui arrive de rattraper les cours manquants, il n'est pas responsable des absences.

Madame Strebler, représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 1° degré UNSA A&I, rejoint le conseil de groupement de gestion à 18h10.

Une représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF demande quelle est la continuité pédagogique lorsqu'un enseignant arrive à son poste avec des semaines de retard. Les vacataires travaillent-ils le bon programme avec les enfants ? Elle dit que les élèves accumulent des difficultés en arabe et se retrouvent en sixième avec des professeurs dont les attentes (en matière de niveau de maîtrise de la langue) sont beaucoup trop élevées par rapport à ce qui se fait dans le primaire.

Le proviseur estime qu'il faut travailler avec le CEA, peut-être l'IRF afin d'accompagner le mieux possible les EMAD. Il rappelle que de nombreux EMAD ont quitté le Pôle en juillet dernier et parle d'une rotation importante.

Le représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF revient ensuite sur la baisse d'effectifs de Claude Bernard. Il dit que cette baisse était déjà prévue et qu'elle doit être prise en compte sur du moyen terme pour Anatole France. Il demande si des projections ont été établies concernant l'avenir de ces établissements.

Le proviseur annonce que les effectifs d'Anatole France ne sont pas impactés à l'heure actuelle car il y a des élèves qui sont venus s'ajouter d'ailleurs (transferts, arrivées de l'Hexagone, du réseau...).

Le directeur de l'école Claude Bernard pense qu'il y a un effet post-Covid pour l'école. Des familles qui auparavant envisageaient de mettre leur enfant à Claude Bernard sont parties dans des quartiers extérieurs

(Bouskoura, Dar Bouazza, etc.). Il estime que l'école traverse une période difficile mais se dit convaincu que la situation va s'améliorer grâce au développement de l'attractivité du quartier Belvédère.

Le représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF poursuit en expliquant qu'il trouve pertinent de faire de la prospection au niveau des familles autour de Claude Bernard mais craint que le niveau de revenus des familles soit difficile.

Le principal du collège Anatole France souligne que, dans l'esprit des gens, le quartier a une mauvaise image. Il y a pourtant beaucoup de restaurants qui ouvrent, des rénovations ont été faites dans ce quartier. Il ajoute que l'argument revenant également fréquemment est celui de la distance et donc du temps de transport.

La représentant des parents d'élèves 1° degré APEEF indique ensuite suivre régulièrement le compte Instagram du collège Anatole France qui est très attractif. En revanche, elle estime que pour Claude Bernard il y a un problème d'attractivité notamment au niveau du périscolaire. Elle demande alors s'il serait possible de réfléchir à une nouvelle offre.

Le directeur de l'école Claude Bernard observe que les communications d'Anatole France sur Instagram concernant le scolaire et non le périscolaire.

La représentant des parents d'élèves 1° degré APEEF pense qu'il faut trouver des moyens de se différencier.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) estime que les établissements sont désormais dans un marché concurrentiel.

Le proviseur souligne que la communication est importante car cela révèle le « contenu » de ce qui se fait dans l'établissement.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE demande si la population de Claude Bernard compte davantage d'élèves bénéficiant d'une bourse scolaire que les autres établissements du Pôle.

Le directeur de l'école Claude Bernard explique que les personnes qui ont besoin des bourses vont logiquement s'installer dans des zones de Casablanca qui sont moins onéreuses et c'est le cas de Claude Bernard.

La représentante des élèves du lycée explique avoir fréquenté l'école Bizet en primaire et pense qu'il n'y a ni mixité ni cohésion entre les élèves qui viennent de Lyautey et ceux d'Anatole France ou de Monet et estime qu'il y a une différence de population en fonction des établissements puis évoque la réputation des écoles.

Le proviseur interroge : que faire pour que ces représentations hiérarchisantes ne soient pas mises en avant ?

La secrétaire générale intervient pour répondre à la question concernant les bourses (% boursiers dans les établissements) :

- Lyautey : 3,13 %
- A France : 6,33 %
- Monet : 5,50 %
- CB : 4,74 %
- Bizet : 2,20 %
- Gautier : 1,36 %
- Molière : 1,57 %
- Renan : 1,79 %

Elle observe que le collège Anatole France a le plus fort taux de boursiers, et pourtant il ne perd pas d'effectifs. Claude Monet est en deuxième position, et arrive ensuite, en troisième position Claude Bernard. Elle ajoute ensuite que, pour ce qui relève de la qualité de l'encadrement, les recrutements de personnels sont établis selon les besoins : les enseignants ne sont pas « triés » en fonction des établissements.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT souligne qu'il serait intéressant de pouvoir comparer les chiffres des boursiers au fil des années.

IV. Carte des emplois

Le proviseur évoque le document « Carte des emplois – rentrée scolaire 2026 » partagé en amont du conseil et annexé au procès-verbal.

Les propositions de fermetures de postes sont les suivantes :

- Poste occupé par Monsieur Merlet, enseignant d'histoire géographie au lycée Lyautey, décédé cet été => n° 13453
- Poste de professeur des écoles à l'école Gautier => n° 13048

Farah BELKHAYAT, la représentante des élèves, quitte le conseil à 18h45.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT demande s'il est possible de formuler des vœux de création de postes à l'Agence : logique d'une politique offensive.

Le proviseur indique que pour sa part, il ne fera pas cette demande à son employeur faute de motif pour appuyer la demande : même nombre d'élèves « égale » mêmes besoins d'enseignants.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT répond que cette demande s'appuierait sur un rétrécissement du « vivier » de professeurs.

Le proviseur pense que l'Agence n'aura peut-être pas la même vision car des endroits plus compliqués existent ailleurs dans les EFE.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) demande si les brigades sont en place quand un collègue veut aller en formation.

La responsable de ressources Humaines explique qu'en plus des brigades il y a également un vivier de vacataires et observe qu'il arrive très rarement qu'un collègue ne puisse aller en formation faute de remplaçant.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT rappelle que, quand l'Agence a commencé l'homologation d'établissements scolaires à programme français au Maroc, elle a imposé un certain nombre de titulaires détachés, et ceci, dit-il, afin d'avoir un lien entre l'éducation française et les écoles homologuées.

Le proviseur fait un point sur la situation des personnels détachés liés à l'Agence avec les « nouveaux contrats de 2019 ».

Il se pourrait qu'un personnel ne souhaite pas rentrer en France au 1^{er} septembre 2026 et que le MEN lui impose l'inverse. Dans ce cas, il n'est pas exclu que l'Agence envisage de fermer le poste.

Si ce personnel décidait de rester comme PDL (puisque'il ne peut plus continuer d'exercer comme détaché) cela se traduira par le même ratio « personnels titulaires / personnels non-titulaires ».

La représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré SE-UNSA demande si le ratio 50/50 est toujours d'actualité.

Le proviseur indique qu'il ne semble pas exister de texte officiel concernant ce ratio 50/50.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT observe que, durant ces conseils, des avis sont exprimés, et regrette que personne, à l'Agence, ne semble les considérer. Il estime que c'est grave.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation 2° degré SNES-SNEP (FSU) renchérit en disant, qu'en effet, le CGG se limite à être une chambre d'enregistrement.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré FSU SNUipp prend ensuite la

parole pour mentionner que l'administration vote la suppression de postes par obligation. Il rappelle cependant que le vote à bulletin secret est possible lors du CGG.

Le proviseur revient alors sur le sujet des « environ 1800 euros par élève et par an sans distinction de nationalité » financés par l'Etat et demande de réfléchir à cette question : les établissements privés partenaires offrent-ils un meilleur rapport qualité-prix que les EGD ? La quinzaine de 15 millions d'euros de subvention dont bénéficie le Pôle permet de proposer des frais de scolarité les plus bas au regard de ce qui est affiché ailleurs. Il complète le propos en disant que la véritable plus-value des EGD se trouve très probablement dans les valeurs, la qualité pédagogique et le savoir-faire.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT rappelle que chaque suppression de poste (au secondaire) est le plus souvent justifiée par l'argument selon lequel la discipline concernée est considérée comme « mieux dotée » (en nombre de personnels détachés) que d'autres.

Le proviseur soumet ensuite au vote les propositions de suppressions de postes :

Votants : 20*	Pour : 7	Contre : 13	Abstention : 0
----------------------	-----------------	--------------------	-----------------------

* La représentante des élèves a quitté le conseil.

Le représentant des parents d'élèves 2° degré APEEF quitte le conseil à 19h15.

V. Questions diverses

- **PEEP**

1/ Où en est-on dans l'exécution du SPSI ?

Nous avons des raisons d'espérer que les lignes puissent bouger car le choix d'un programmiste a été arrêté voici quelques jours. Cela permettra, dans les semaines à venir, d'organiser les visites des différents sites de manière à ce que ce programmiste puisse proposer, dans quelques mois, le cadre dans lequel pourront s'organiser les travaux. Ainsi, dès lors que la tutelle autorisera l'Agence à donner son feu vert, le délai de mise en œuvre des travaux sera réduit au maximum.

2/ Quelles alternatives le pôle peut-il proposer en attendant la mise en œuvre effective du SPSI, compte tenu des travaux importants à réaliser dans plusieurs établissements ?

Des travaux sont réalisés régulièrement depuis trois ans dans le cadre des remontées de besoins des différents directeurs et principaux de chaque site avec dégagement de priorités telles que sécurité, étanchéité, façades... Ces travaux ne grèvent pas l'enveloppe réservée pour le SPSI. Même s'il ne nous est pas possible de procéder à des extensions ou constructions hors SPSI, ces travaux seront à prendre en compte dans la programmation du SPSI à venir. En sus, les sites non concernés par le SPSI à venir sont d'autant plus priorités. Ainsi, le GS Monet a bénéficié de beaucoup de travaux (administration, salle des personnels, cantine et, prochainement, BCDI et cour). L'école Molière a eu toutes les coursives avec sécurisation, à venir jeux et cour. A Beaulieu (terrain de foot, pistes d'athlétisme et plateau central, salle de tennis de table). A Claude Bernard (sanitaires, peinture, façades, création d'une infirmerie, cantine à venir).

3/ Classes sans rideaux : pourquoi ce sujet n'a-t-il toujours pas été traité, alors que le soleil gêne fortement la concentration des élèves et leur visibilité du tableau?

Nous avons répondu à des demandes ponctuelles limitées (exemple : Renan). Une enquête auprès des huit sites sera lancée en 2026 et nous permettra de mettre en place un marché public puisqu'au vu du montant des achats, il ne peut être réalisé d'achats "saucissonnés".

A Molière le sujet est un "sujet" apparemment depuis longtemps , beaucoup de rideaux manquants ,sujet évoqué l'an dernier, un appel d'offre devait être fait pour achats groupés ? (autre solution possible à chiffrer avec des films à coller sur les vitrages?)

A Renan, une première tranche de remplacement a été lancée compte tenu des risques engendrés par la vétusté. La société en charge de ces travaux est revenue vers nous récemment.

A Monet, nouveaux pare-soleil grâce aux travaux pour l'élémentaire, avec installation de stores. Bientôt des commandes de rideaux pour la maternelle et remplacement au fur et à mesure, ensuite, dans les autres salles de classes (élémentaire et collège).

A Bizet, nous avons poursuivi l'aménagement des classes de maternelle, notamment en lien avec la mise en sûreté des locaux (faire en sorte que les élèves et personnels ne soient pas visibles de l'extérieur). Une problématique importante est le nettoyage des rideaux existants : lors du nettoyage, les rideaux perdent leur propriété ignifuge...

La représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF déclare qu'en primaire, il y a des élèves qui n'y voient rien dans les classes (soleil dans les yeux). Elle demande alors quelles sont les alternatives.

La secrétaire générale explique qu'il est nécessaire d'effectuer un marché « spécial rideaux » avec un cahier des charges.

La représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF mentionne qu'il existe aussi des adhésifs qui se posent aux fenêtres.

La secrétaire générale indique que pour les écoles qui préfèrent des films plastiques, il est possible de mettre en œuvre cette solution.

Le représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré FSU SNUipp demande si les rideaux ignifugés ne concernent que les labos de sciences.

La secrétaire générale indique que c'est obligatoire uniquement dans les dortoirs pour les écoles primaires.

Le représentant des personnels d'enseignement et d'éducation 1° degré FSU SNUipp demande ensuite si elle a pu rencontrer l'Institut Français à cause des dégâts occasionnés pendant les cours du soir.

La secrétaire générale répond qu'elle a rendez-vous avec la nouvelle directrice, Madame Chuzeville, dans la semaine.

4/Problème d'aération : comment résoudre la situation des classes qui ne peuvent être ventilées (fenêtres fixes côté un boulevard très bruyant et façade côté cour impossible à ouvrir à cause du bruit) ?

La représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF dit que plusieurs fenêtres ont été refaites dans les classes à Molière ainsi que dans d'autres écoles et observe que, suite à cela, beaucoup de fenêtres ne s'ouvrent plus.

La secrétaire générale prend note, dit que ce sera soumis aux architectes pour étude, rappelle qu'il conviendra de bien préciser les bâtiments et niveaux concernés.

5/Hygiène des bâtiments : quels sont exactement les termes du contrat avec la société de ménage (quota de personnel, horaires, prérogatives), sachant que l'école est responsable de l'hygiène des locaux en temps scolaire et périscolaire ?

La secrétaire générale explique qu'il importe de considérer des quotas de personnel équilibrés entre les sites au vu de nos agents de service présents et les personnels mis à disposition par le prestataire. Il importe également de considérer la surface des locaux et le nombre d'élèves. Elle précise que les horaires ont été arrêtés en accord avec chaque équipe de direction de chacun des sites. Concernant le prestataire, les demandes qui lui sont faites sont classiques de ce que l'on observe pour tout prestataire de nettoyage avec passage plusieurs fois par jour notamment dans les sanitaires.

Une représentante des parents d'élèves 1° degré UCPE demande si on peut réclamer une rotation des agents externalisés.

La secrétaire générale explique que les directeurs d'école ont demandé à garder les mêmes personnels car ils connaissent les locaux et les enfants.

Une représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE demande alors s'il y a des règles concernant les intervalles de rotations.

La directrice de l'école Gautier indique que ce sont les directeurs d'école qui établissent les services. Elle observe que le contrôle des fiches et des services effectués demandent un lourd travail de suivi.

La représentante des parents d'élèves 1° degré APEEF explique que les parents d'élèves ont observé que les équipes de nettoyage terminent avant la fin des cours des élèves. Dans le cadre du processus d'appel d'offres faut-il reconduire cette pratique ou la changer pour mieux répondre aux besoins ?

La secrétaire générale indique que ce serait probablement possible de changer si on décale les horaires mais pas si on augmente l'amplitude horaire.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT souligne que les conditions de travail de ces personnels sont bien souvent très précaires

La secrétaire générale rappelle que, pour chaque contrat signé, il y a des garanties établies sur le cahier des charges.

Le représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service 2° degré UMT mentionne que la réalité est souvent différente.

Madame Ouifak, représentante des parents d'élèves 2° degré UCPE, quitte le conseil à 19h40.

6/Quelle réponse ou quel retour est prévu concernant le boycott du CGG de mai 2025 ?

L'Agence et le Poste sont informés des différents points ayant conduit les représentants des familles à ne pas siéger lors du CGG du printemps dernier. Il s'agissait plus particulièrement de dénoncer la politique d'augmentation des frais de scolarité, le désengagement programmé de l'Etat et le maintien à l'arrêt des projets immobiliers. Cela conduisant les familles à perdre confiance dans la capacité de l'opérateur historique à continuer d'assurer un enseignement de qualité. Les demandes, à l'adresse de l'Agence, étaient, principalement, les suivantes : ré-engagement immédiat de l'État, stabilisation (gel) du montant des droits de scolarité, renforcement des équipes pédagogiques pour éviter les ruptures de cours, déblocage des projets immobiliers ainsi qu'une concertation réelle avec les représentants élus des familles ou encore davantage de transparence pour ce qui renvoie au financier.

- **UCPE**

1/Quelle est la situation dans nos établissements concernant la sécurité aux abords de ces derniers ?

Cela renvoie au PPMS que nous trouvons dans chaque emprise. De manière générale, nous nous appuyons sur les autorités locales en lien direct avec les autorités françaises. Les établissements sont chargés de veiller au mieux à la sécurité aux abords immédiats.

2/Des parents d'écoles primaires comme Molière ont remarqué un allègement du dispositif policier.

La directrice explique qu'en ce début d'année, il y a eu un gros "sujet" concernant la circulation dans la ruelle. Depuis que la barrière a été enlevée suite à une altercation entre le gardien et un parent, elle a contacté les autorités locales : le commissaire est venu, ils ont affecté un policier qui a « fait la loi » de manière un peu zélée puis ça s'est réglé... Elle observe que c'est nettement mieux désormais et explique travailler en liaison avec les riverains pour demander la remise en place de la barrière pour revenir à la situation initiale. Elle constate le départ d'un "gardien" de voitures qui rendait quand même bien service à beaucoup de personnels véhiculés... Globalement, aux abords extérieurs (boulevard Ghandi et rue de l'Atlas), c'est toujours un peu chaotique aux heures d'entrées et de sorties de l'école... Elle termine le propos en expliquant ne pas avoir observé d'allègement du dispositif policier.

3/Plusieurs parents ont signalé des problèmes liés à l'hygiène des sanitaires dans nos établissements. Quelles actions sont prévues pour assurer un contrôle permanent et des actions de correction immédiates ?

Les horaires ont été vus avec chaque directeur de site il y a deux ans. Un manager du prestataire passe sur les sites. Si les directions constatent des dysfonctionnements, le prestataire sera sensibilisé.

La directrice de Molière confirme avoir rencontré des difficultés et a fait remonter quelques soucis de type « heures de présence des personnels non adaptés au rythme de l'école » ou « arrivée matinale tardive » conduisant, par exemple, à ce que les classes soient nettoyées trop rapidement.

A Bizet, un planning de nettoyage de tous les sanitaires de l'école a été établi (et est respecté, avec 4 passages minimum par jour) et, à part événement ponctuel, il n'y a pas de vrai problème.

4/Quel est l'état d'avancement du projet pour lutter contre le harcèlement mis en place l'année dernière ?

L'établissement poursuit activement le déploiement du programme Phare, initié l'an dernier, afin de renforcer la prévention et la gestion des situations de harcèlement. Une équipe ressource a été constituée et formée pour intervenir rapidement en cas de signalement et accompagner les élèves concernés. Les actions collectives sont pérennisées : journée nationale de lutte contre le harcèlement, semaine du vivre ensemble, participation au concours NAH, et consolidation du réseau des élèves ambassadeurs. Les animations ludiques créées par ces derniers seront élargies à d'autres moments de l'année et intégrées sur des temps dédiés, notamment en permanence au collège. Par ailleurs, l'accueil des nouveaux élèves arrivant en cours d'année est renforcé grâce à un tutorat individualisé assuré par un élève ambassadeur. Enfin, un café des parents consacré aux pratiques numériques adolescentes sera organisé afin d'associer davantage les familles à la prévention.

Dans les écoles, rappelons le programme Phare lancé l'an dernier à Molière, la relance, à Renan de l'élection des délégués, les opérations « lutte contre le harcèlement », idem à Bizet. A Monet, les résultats de l'enquête climat scolaire vont permettre d'engager le programme Phare, des personnels volontaires seront formés, à Claude Bernard le protocole de sensibilisation et vigilance est robuste et pérenne.

5/En dehors des EMAD, des postes d'enseignants manquent au primaire. Pourrions-nous avoir des éclaircissements sur l'état des postes pour cette rentrée au niveau du pôle et les actions en cours pour y remédier?

Deux EMAD manquent à Renan, un vacataire, recruté par le Pôle, permet de fonctionner normalement. L'arrivée du dernier EMAD permettra le lancement de la SI. A Molière, trois remplacements sont mis en œuvre (pour quatre EMAD attendus). A Bizet, manque encore un complément de service pour un jour et demie par semaine mais une personne a été recrutée : elle prendra son service le 3 novembre. Un EMAD est toujours attendu et un remplaçant assure les cours depuis le début de l'année scolaire. Concernant Anatole France, manquent encore trois EMAD, deux en Arabe et un en HG Arabe.

6/Les parents sont inquiets quant aux qualifications de certains remplaçants qui se retrouvent plus tard comme enseignants permanents. Quelles sont les critères de recrutement et quelles formations pour ces remplaçants ?

Les critères actuels sont les mêmes que par le passé. Outre le niveau de qualification et les diplômes qui s'y rattachent, le Pôle, en lien avec l'IRF, veille tout particulièrement à accompagner les enseignants présentant une expérience professionnelle relativement courte. Au primaire, Directrices et Directeurs d'école s'y emploient activement, tout comme les CPAIEN.

• **SE UNSA**

1/Est-ce que les projections à 8 400 élèves sur le pôle ont été atteintes ?

Oui, Cf. « point de rentrée » de l'ODJ

2/Avez-vous des nouvelles du SPSI ?

Cf. réponse à une question de la PEEP

3/Tous les postes d'enseignant n'ont pas été pourvus à la rentrée. L'année prochaine, avec la multitude de détachés qui terminent leurs 6 ans de contrat, l'agence va profiter de cette aubaine pour geler et fermer de nombreux postes de détachés. Le nombre de postes à pourvoir en contrat local risque d'augmenter encore, quelles pistes pour réussir à embaucher suffisamment de personnes pour la rentrée 2026-2027 ?

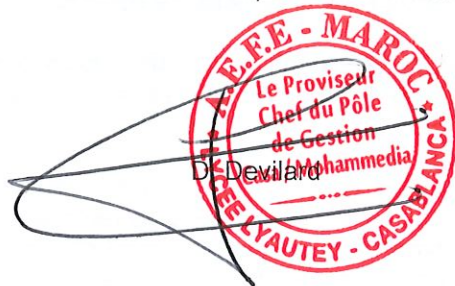
Le plus tôt le Pôle est informé d'un départ à venir, le mieux il sera en capacité d'anticiper ledit départ. Une publication de poste « tôt dans l'année » permettra de considérer un plus large éventail de candidature. Nous allons nous y employer.

4/Les températures de plus en plus chaudes en début et fin d'été contraignent enseignants et élèves à travailler avec des températures dépassant les 35 degrés pour certaines classes. Est-il envisageable d'installer des climatiseurs.

Ce sujet concerne l'ensemble des établissements du Pôle. L'installation de climatiseurs semble bien difficile. Il convient probablement de réfléchir à des solutions plus respectueuses de l'environnement. A ce jour, dans ou hors SPSI l'idée de climatiser les salles de classes ne semble guère envisageable. Que nous parlions coût de l'installation et coût de fonctionnement il est à craindre que le nous atteignons des sommes très importantes. Il serait, par exemple, préférable de végétaliser au maximum, chaque fois que cela est possible. Cette piste a été évoquée lors de la visite de la programmiste à Bizet : pas de climatisation mais une amélioration de l'isolation, de l'aération et de la ventilation. A Claude Bernard : 2 fiches RSST ont été renseignées (pour la question de la température dans les classes) : des propositions d'installation de « casquettes » devant les fenêtres pourraient être envisagées.

La réunion du conseil de groupement de gestion prend fin aux environs de 20h40.

Le Président du
Conseil du Groupement de Gestion



La secrétaire de séance

S. Lemonnier

P.J. :

- Déclaration liminaire intersyndicale
- Carte des emplois – rentrée 2026



Déclaration Liminaire intersyndicale pour le conseil de groupement de gestion du pôle Casablanca-Mohammed VI - jeudi 25 septembre 2025

Mesdames, Messieurs les membres du CGG (conseil de groupement de gestion) du pôle Casablanca-Mohammed VI ,

Jeudi 18 septembre, une grève intersyndicale a eu lieu en France mais aussi dans le réseau de l'AEFE, et plus particulièrement ici au Maroc.

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de fortes inquiétudes et de profondes insatisfactions, tant en France que dans le réseau des établissements français au Maroc, suite au budget d'austérité présenté par l'ex-premier ministre F. Bayrou .

L'AEFE sera impactée par ce budget, ce sont des conditions de travail qui vont se dégrader. L'augmentation du nombre d'élèves par classe devient le marqueur de ces évolutions et à cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat des personnels avec le gel du point d'indice pour les personnels résidents.

Avec un budget encore en baisse de plus de 20M d'euros et les questionnements sur l'avenir des EGD (établissements en gestion directe), l'inquiétude des personnels est grandissante.

Rappelons-le même si c'est une évidence , **le cœur de notre métier ce sont nos élèves**. Or, chaque recul budgétaire dégrade à la fois nos conditions de travail et leurs conditions d'apprentissage.

Quand les classes s'alourdissent, ce n'est pas seulement la charge des enseignants qui augmente, c'est la qualité du suivi individuel des élèves de la petite section à la terminale, qui recule.

Les revendications portées par les organisations syndicales locales sont multiples et désormais bien connues de toutes et de tous. Pourtant, l'AEFE continue de faire la sourde oreille, refusant de répondre aux alertes répétées des représentantes et représentants du personnel.

L'année prochaine avec la fin des nouveaux contrats de détachés limités à 6 ans, nous craignons que l'AEFE profite de cette mobilité importante pour fermer encore plus de postes de détachés. Les postes seront inéluctablement transformés en contrat local, à la charge de nos établissements déjà fragiles au niveau financier. Cela ne peut plus durer.

Pour exprimer notre profond mécontentement et dénoncer l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, l'ensemble des représentants des personnels du pôle Casablanca-Mohammed VI, réunis en intersyndicale, a décidé de ne pas participer aux instances à savoir le conseil d'établissement du lycée Lyautey mais surtout le conseil de groupement de gestion pour lequel nous sommes convoqués ce soir.

Ce boycott n'est pas contre l'école mais pour la pérennisation d'un système en péril.

Parents, nous partageons votre souhait : celui d'un enseignement de qualité, stable ,bienveillant et pérenne, au service des générations actuelles mais aussi de celles à venir .

Défendre les conditions de travail des personnels, c'est donc défendre la réussite de l' ensemble de la communauté éducative à long terme.

Enfin, nous appelons les responsables de l'Agence à assumer pleinement leurs responsabilités envers l'institution qu'ils dirigent, en défendant activement son rôle, ses valeurs et ses personnels. Ils doivent être les premiers garants de la mission de service public confiée à l'AEFE.

Nous exigeons une prise de conscience immédiate et des réponses concrètes aux revendications portées pas tous : plus de fermeture de postes de détachés, un dialogue social local constructif et la mise en place d'une école pour tous digne de ce nom.

Nous renouvelons notre attachement indéfectible au service de l'opérateur public qu'est l'AEFE. Nous sommes prêts à défendre ses intérêts, sa mission et même son existence, face aux remises en cause budgétaires et politiques qui menacent son avenir ainsi que le nôtre.

**Les représentants des personnels, FSU(SNES-SNEP),SUD Education, UMT ,
SGEN-CFDT, UNSA, réunis en intersyndicale**

Conseil du Groupement de Gestion du 25 septembre 2025

Carte des emplois / Personnels détachés / Rentrée scolaire 2026

Proposition de fermeture des postes :

- n° 13453, Histoire-Géographie, lycée Lyautey, poste vacant à compter du 01/09/2026
- n° 13048, Professeur des Ecoles, Ecole Gautier, poste vacant à compter du 01/09/2026

